

Nul n'a le droit d'utiliser les aliments comme armes contre les peuples

COURS REGIONAL AFRIQUE FRANCOPHONE, EDITION 2012

Dates: 03 – 15 décembre 2012; Lieu: Cotonou / Bénin

Jinukun, point focal de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) invite les personnes répondant aux critères définis ci-après à s'inscrire au cours régional Afrique francophone, 5^{ème} Edition.

Thèmes:

Les fondements holistiques pour l'évaluation et la régulation du Génie Génétique et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique

1. Contexte

Il y a quelques semaines, Radio France Internationale a retenti d'une nouvelle qui a surpris plus d'un : « Cette année, le Burkina Faso abandonne le coton OGM » et la journaliste de continuer « Le Burkina Faso était le fer de lance du coton transgénique en Afrique de l'Ouest. Très déçues par les rendements et la qualité de ce coton OGM, les sociétés cotonnières burkinabè reviennent cette année au coton conventionnel. (...) Le coton transgénique n'a pas tenu ses promesses au Burkina Faso ». Suite à cette information, un reportage de France 24 montre, au côté de paysans témoignant du succès du coton Bt, d'autres paysans qui manifestent leur déception à cause des promesses non tenues du coton Bt qu'on les forçait à cultiver. En Inde aussi, les résultats ne sont pas probants. Cependant on apprend que les USA sensibilisent les décideurs au Cameroun pour qu'ils adoptent les OGM dans l'agriculture, comme solution à l'élimination de la faim (Cf. Le quotidien de l'Economie, N° 100 du 6 juin 2012). C'est même un chercheur Burkinabè qui a été invité pour convaincre ses homologues du Cameroun.

La pression ne baisse donc pas sur les chercheurs et les décideurs africains. Malheureusement, cela se fait avec les mêmes arguments peu fondés de l'élimination de la faim en Afrique par les OGM. Ceci montre combien la vigilance est encore nécessaire, mais surtout le besoin d'avoir sur le continent des personnes averties, capables de regard critique sur les promesses faites un peu trop facilement. Cela a toujours été l'objectif du Cours Régional qui est, cette année, à sa **cinquième édition**.

Dans ce contexte, le Projet Régional Biosécurité, soutenu par la Banque Mondiale, avance et se complexifie du fait de son élargissement de l'UEMOA à la CEDEAO et au CILSS. Des laboratoires sont en train d'être équipés officiellement pour soutenir les objectifs de biosécurité du projet. En effet l'avant-projet de règlement portant cadre juridique communautaire de biosécurité n'a pas convaincu les Organisations de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest, sur les véritables intentions des institutions qui l'ont proposé. A l'occasion de l'atelier régional d'octobre 2011 organisé à Ouagadougou et financé par l'UEMOA, les OSC ci-dessus mentionnées ont marqué leurs réserves, fait des propositions d'amendement et publié une déclaration qui donne leur position quant au contenu de l'avant-projet de règlement communautaire.

On peut dire que le débat s'approfondit lentement, mais sûrement sur la problématique de l'introduction des OGM dans l'agriculture en Afrique, grâce à ce Cours Régional, qui, une fois par an

depuis environ six ans, rassemble des auditeurs provenant de plusieurs pays d'Afrique francophone. L'édition de 2012 ne dérogera pas à la règle. Elle s'adresse aux cadres actifs dans des structures privées et publiques de développement, à des chercheurs qui souhaitent élargir leur vision de la science en sortant de leur tour d'ivoire et à des étudiants capables de saisir l'occasion d'une réflexion pluridimensionnelle, pour scruter les questions liées au génie génétique aux divers plans biologique, économique, juridique, socioculturel, éthique, etc.

Au plan pédagogique, le cours garde ses moyens d'animation que sont : les exposés-débats, les panels de discussion, les travaux dirigés, les travaux pratiques de laboratoire et les supports audiovisuels. A la fin du cours, une attestation de participation est remise à chaque participant(e). Ceux ou celles qui désireraient obtenir un certificat doivent présenter une étude de 20 pages maximum portant sur un sujet en rapport avec le thème du cours. Ces personnes peuvent venir au cours en ayant déjà une proposition de thème pour l'étude. Dans tous les cas, le thème sera définitivement arrêté à la fin de la première semaine du cours. L'étude doit être impérativement soumise à l'appréciation du jury désigné par l'équipe pédagogique du cours, **dans les trois mois suivant la fin du cours**. Le jury dispose de trois mois à partir de la date de soumission pour statuer sur l'étude. Une note de 12 sur 20 au minimum est requise pour l'obtention du certificat. Plus de détail sera communiqué aux candidat(e)s au cours de la première semaine de cours. D'autres activités 'post cours' seront décidées de commun accord entre les participant(e)s et l'équipe pédagogique.

2. Programme prévisionnel du cours

Le cours suit un itinéraire pédagogique qui franchit les étapes successives que voici :

- Les bases conceptuelles pour comprendre la biologie moderne, le Génie Génétique et les questions scientifiques que pose leur développement ;
- Le risque, l'évaluation du risque et la régulation du génie génétique et des OGM ;
- Science et société : le cas du génie génétique / le rôle de la société civile ;
- Alternatives, nouveaux concepts et perspectives ;
- Ouestions actuelles.

Des travaux dirigés et des travaux pratiques de laboratoire viendront appuyer les enseignements du cours assurés par des enseignants-chercheurs confirmés dans les matières prévues. Il est aussi prévu des sorties pédagogiques.

En temps opportun, un emploi du temps détaillé permettra de décliner le contenu du cours en autant de communications que nécessaires.

Une équipe de communicateurs est formée autour de chaque grande thématique, de sorte que toutes les communications soient conçues en interdisciplinarité. Un résumé de chaque communication sera diffusé en même temps que l'emploi du temps détaillé.

Cette année les deux derniers jours du cours seront consacrés à une conférence internationale sur « Biotechnologie, Biosécurité et régulation du génie génétique : état des avancées scientifiques et techniques des dix dernières années ».

3. Participants

Comme déjà indiqué, trois catégories de participants sont attendues à ce cours :

✓ les acteurs de développement provenant prioritairement des pays francophones d'Afrique, ayant une formation de base en biologie, sciences sociales, agronomie, droit,

économie, environnement, communication, Médias, etc., mais qui travaillent ou sont disposés à travailler avec les organisations de base (organisations paysannes, associations de développement, ONG locales), pour partager ce qu'ils auront appris ;

- les décideurs politiques (responsables de services publics, parlementaires, responsables de collectivités locales, membres des comités nationaux de biosécurité, etc.);
- ✓ des étudiants en master et thèse (biologie, sociologie, économie, agronomie, droit, géographie, environnement, etc.).

Quatre conditions sont requises pour être candidat(e) au cours :

- Conditions académiques: Les candidats devront justifier d'un niveau universitaire au moins égal à la Licence (toutes disciplines confondues) ou d'une expérience professionnelle leur permettant d'accéder à un niveau de conceptualisation et d'analyse similaire.
- Prise en charge institutionnelle: les candidats devront être présentés par une institution (ONG ou autre institution active dans le développement, organisations paysannes, institut d'enseignement ou de recherche scientifique, administration publique) qui accepte de payer un forfait de cent cinquante mille francs CFA (150 000 FCFA) (soit 230 euros ou 325 dollars US) et de garantir le suivi de la formation, c'est-à-dire veiller à ce que le/la candidat(e) mette en œuvre les activités qu'il/elle a promis de faire une fois de retour chez lui/elle. L'institution d'origine remplit une fiche d'engagement attachée au présent document. Un arrangement sera décidé au cas par cas pour les candidatures individuelles.

Intérêt dans le domaine : les candidats devront élaborer un document de <u>deux (2) pages</u> <u>maximum</u>, présentant la situation actuelle du débat sur le Génie Génétique et les OGM dans leurs pays.

Condition sanitaire : jouir d'une bonne santé ; Jinukun-Copagen ne prendra pas en charge des maladies graves.

4. Procédure de sélection des participants

Les candidatures sont reçues et traitées par l'administration du cours. Le dossier de candidature comprend :

- un formulaire de candidature dûment rempli (cf. annexe au présent document),
- un CV de deux (2) pages maximum,
- un document de <u>deux (2) pages maximum</u>, présentant la situation actuelle du débat sur le Génie Génétique et les OGM dans le pays d'origine ou de résidence,
- un certificat de santé attestant de la bonne santé du candidat ou de la candidate.

L'effectif du cours est limité à 30. Les participant(e)s seront sélectionné(e)s sur étude des dossiers reçus. Le cours se déroulera entièrement en français et est de ce fait réservé aux francophones. Cependant, tout anglophone qui donnera la preuve de sa capacité à suivre les cours et à participer aux débats en français peut être admis.

5. Coûts et soutien financier

Le coût de la formation par participant est de un million trois cent douze mille francs CFA (1 312 000 F CFA), soit 2 000 Euros au taux de Euro 1 = F CFA 655,957, ou 2 525 USD au taux de USD 1 = F CFA 520. Ce coût donne droit aux enseignements donnés par des professeurs d'université et des spécialistes recrutés en Afrique et dans le monde, aux documents pédagogiques, aux travaux de laboratoire, au transport du lieu de résidence à Cotonou et retour, à l'hébergement, aux repas, aux visites de terrain et aux transports locaux liés au cours pendant toute la durée du séjour. Comme cela s'est passé l'année dernière, certaines organisations pourraient être sollicitées de prendre en charge le billet d'avion de leurs candidat(e)s

Le forfait de 150 000 FCFA qui représente environ 11 % du coût de la formation, ne sera versé qu'une fois la candidature acceptée. Les 89 % restant du coût de la formation sont financés par Third World Network (TWN), réseau d'appui au développement basé en Malaisie et nous sommes en négociation avec New Field Foundation (USA), pour l'obtention de bourses pour 10 participants / participantes. GRAIN — Afrique Francophone apportera encore cette année, un appui technique au comité d'organisation. Un arrangement spécial sera proposé aux candidat(e)s résidant au Bénin, selon qu'ils sont hébergés ou pas.

Le transfert par voie bancaire pouvant créer des problèmes et des pertes de temps, les candidat(e)s feront parvenir leurs droits de participation par voie de transfert rapide du type « Western Union ». Le destinataire sera précisé en temps opportun.

6. Date limite d'envoi des candidatures

Un dossier complet de candidature doit être soumis avant le 31 août 2012, délai de rigueur, à :

JINUKUN / COPAGEN, cours.regional.coo@gmail.com

06 B. P. 2083 Cotonou - Bénin

Téléphone: 00229 21 07 58 09 // 21 33 79 50 // 94 20 94 73; Fax: 00229 21 33 79 15,

Copie aux personnes de contact suivantes :

- René M. SEGBENOU, rene.segbenou@gmail.com, Tél.: 00229 21 33 79 50; 95 40 20 21
- Pierre BEDIYE, pisolbe@yahoo.fr, Tél.: 00229 95 40 34 74; 21 35 13 37
- Joseph ADANDE, joadande@yahoo.fr, Tél.: 00229 94 12 30 32

7. Comité scientifique et pédagogique

Dr René M. SEGBENOU Sociologue du développement, Réseau JINUKUN / COPAGEN,

Coordonnateur du comité scientifique et pédagogique

Prof. Karim DRAMANE Professeur de Physiologie Animale, Directeur du laboratoire de

Pharmacologie, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Prof. Fatiou TOUKOUROU Professeur de Microbiologie, Directeur du Laboratoire de

Microbiologie, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Dr Assétou SAMAKE-MIGAN, Maître Assistant en Biologie et Biotechnologie, Université de

Bamako, Mali, Coordination Régionale de la COPAGEN

Prof. Clément AGBANGLA Maître de Conférences en Génétique et Directeur du laboratoire de

Génétique et des Biotechnologies, Université d'Abomey Calavi,

Bénin

Francis NGANG, Ir. Agroéconomiste, Secrétaire général Inades-Formation, Abidjan,

Côte d'Ivoire, Coordination COPAGEN

Prof. Jeanne ZOUNDJIHEKPON Maître de Conférences en Génétique, Réseau JINUKUN /

COPAGEN (Coordination Régionale), GRAIN - Afrique

Francophone, Bénin

Prof. Roch L. MONGBO Professeur en Socio – Anthropologie, Université d'Abomey- Calavi,

Bénin

Dr Mamadou GOÏTA, Socio-Économiste du développement, directeur de l'Institut de

Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD), Bamako, Mali, Coordination Régionale de la COPAGEN

Dr Joseph ADANDE, Maître de Conférences en Histoire de l'Art, Université d'Abomey-

Calavi, Bénin

Annexe

Les fondements holistiques pour l'évaluation et la régulation du génie génétique et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique.

Dates: du 03 au 15 décembre 2012; Lieu: Cotonou / Bénin

FICHE D'INSCRIPTION

Information importante:

Les informations fournies dans cette fiche seront traitées exclusivement par l'administration du cours. Tout dossier incomplet sera rejeté. Veuillez compléter la fiche sous format électronique et l'envoyer par messagerie électronique, accompagnée des autres éléments du dossier de candidature.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS Nom: Prénom: Date et lieu de naissance: Sexe: Coordonnées complètes Adresse (localisation et adresse postale): Téléphone: Fax: Adresse de courriel:

2. **ETUDES FAITES** (seulement les études universitaires en commençant pas la plus récente)

Années	Etude faite	Etablissement	Diplôme obtenu

3. **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE** (s'en tenir aux 5 dernières années)

Années	Domaine d'activité	Responsabilité assumée

4. PROJET PROFESSIONNEL OU ACTIVITES CITOYENNES LIES A LA FORMATION

Quelles activités comptez-vous mener au sein de votre organisation, en lien avec les contenus de la formation reçue (Soyez le plus précis possible) ?

Les fondements holistiques pour l'évaluation et la régulation du génie génétique

et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique

Dates : 03 au 15 décembre 2012 ; Lieu : Cotonou / Bénin

FICHE D'ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS OU STRUCTURES¹

Je soussigné
Titre / Position :
Nom complet de l'organisation ou de la structure :
Acronyme:
Reconnais que Mme / M
Titre / Position dans l'organisation ou de la structure ci-dessus mentionnée :
A posé sa candidature pour participer au cours régional organisé du 03 au 15 décembre 2012 à Cotonou (Bénin) sur « Les Fondements holistiques pour l'évaluation et la régulation du génie génétique et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique »
Et m'engage à faciliter l'utilisation des connaissances acquises pendant le cours dans la mise en œuvre des activités au sein de l'organisation ou de la structure ci-dessus mentionnée.
Fait àle
Nom, prénom et signature

¹ Après signature, scanner cette fiche et la retourner à Jinukun – Copagen.